

L'utilisation des antibiotiques de catégorie 1 diminue

Par [NIKKY MILLAR](#), étudiante au doctorat, [SIMON DUFOUR](#), professeur agrégé, [HÉLÈNE LARDÉ](#), candidate au doctorat, [JEAN-PHILIPPE ROY](#), professeur titulaire, [DAVID FRANCOZ](#), vice-doyen et professeur titulaire, et [CÉCILE AENISHAENSLIN](#), professeure adjointe, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal; [CHRISTINE FOURICHON](#), enseignante-chercheuse, École nationale vétérinaire de Nantes; [MARIE-ÈVE PARADIS](#), médecin vétérinaire conseil; [IBTISSEM DOGHRI](#), agente de transfert de connaissances du regroupement Op+lait

- Les producteurs de lait se sont adaptés à la réglementation limitant l'accès aux antibiotiques de catégorie 1. L'utilisation de ces derniers a diminué de 50 à 80 % et celle des antibiotiques d'autres catégories n'a pas augmenté.

LA RÉGLEMENTATION

L'utilisation des antibiotiques de façon répétée ou inappropriée contribue à l'émergence de bactéries résistantes, phénomène couramment appelé « antibiorésistance ». Il est donc important d'en faire un usage responsable et judicieux en santé animale, mais aussi en santé humaine et dans l'environnement. C'est dans cette optique que le gouvernement du Québec a mis en place en février 2019 une nouvelle réglementation qui restreint l'utilisation des antibiotiques de catégorie 1 en production animale.

Selon Santé Canada, l'utilisation des antibiotiques de catégorie 1 en médecine humaine est considérée comme un traitement de haute importance, cela signifie qu'ils sont utilisés pour traiter des infections graves pour lesquelles il n'y a pas d'autres solutions possibles lorsque les bactéries sont résistantes.

L'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie 1 est désormais interdite pour les animaux de production, dont les bovins laitiers. De plus, leur utilisation pour traiter des animaux malades n'est autorisée que si le médecin vétérinaire peut démontrer que les antibiotiques de moindre importance pour l'humain ne seront pas efficaces ou ne seront pas disponibles.

RÉACTION DES PRODUCTEURS ET DES VÉTÉRINAIRES

Comment les médecins vétérinaires et producteurs laitiers ont-ils répondu à cette nouvelle réglementation? Les données anonymes obtenues de 3 569 fermes laitières (75 % de fermes québécoises) démontrent qu'il y a eu une réduction très importante de l'utilisation des antibiotiques de catégorie 1. La figure 1 montre l'évolution de l'utilisation de ces antibiotiques dans les dernières années au Québec pour chaque mois entre les années 2016 et 2020. En février 2019 (au moment de la mise en place de la nouvelle réglementation), nous pouvons constater une chute drastique des ventes d'antibiotiques de catégorie 1.

Évidemment, ce ne sont pas tous les producteurs qui utilisaient une grande quantité de ces antibiotiques avant la réglementation. Nous avons tout de même observé des réductions de plus de 50 % de leur utilisation dans des fermes qui administraient seulement 10 fois par année ces antibiotiques avant la réglementation. Cette réduction allait jusqu'à 80 % chez les producteurs utilisant plus de

EN UN CLIN D'ŒIL

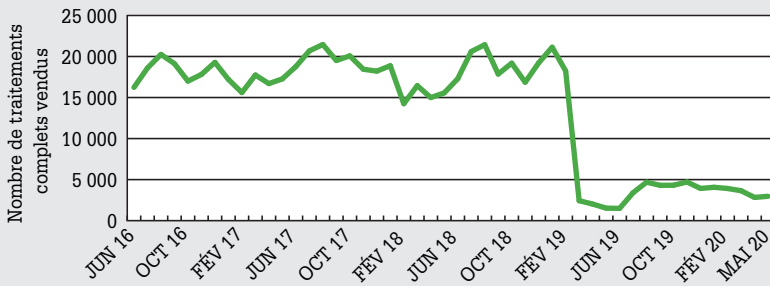
CHAMP D'APPLICATION : Utilisation des antibiotiques

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Évaluer les changements de pratiques après la mise en place d'une nouvelle réglementation visant à restreindre l'utilisation des antibiotiques de très haute importance pour la santé humaine

RETOMBÉES POTENTIELLES : Mieux comprendre l'efficacité de la nouvelle réglementation visant à réduire l'utilisation des antibiotiques dans un contexte nord-américain

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Simon Dufour, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal, simon.dufour@umontreal.ca

FIGURE 1 : UTILISATION DES ANTIBIOTIQUES DE CATÉGORIE 1 DANS 3569 FERMES LAITIÈRES ENTRE 2016 ET 2020



vétérinaire me l'a expliqué que j'ai su plus c'était quoi.» D'autres points soulevés par les producteurs et les vétérinaires au sujet des barrières et leviers d'action pour la mise en place de la réglementation sont présentés dans la bande dessinée *Les aventures ExtrANTIBIOrdinaires* produite par le regroupement Op+Lait (voir page 30).

Nous avons donc observé une réduction significative de l'utilisation des antibiotiques de catégorie 1 dans les fermes laitières au Québec après l'adoption de la nouvelle réglementation sans changement quant à l'utilisation des antibiotiques d'autres catégories. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette absence de changement pour les autres catégories. Tout d'abord, ces dernières années, des formations au sujet des traitements aux antibiotiques, dont leur utilisation au tarissement, ont été offertes aux producteurs et aux vétérinaires, ce qui peut avoir contribué à leur conscientisation. De plus, grâce

100 traitements par année avant la réglementation.

QU'EST-CE QUI A INFLUENCÉ CE CHANGEMENT?

Notre étude a permis de démontrer que la clinique vétérinaire servant un producteur a aidé à l'implantation de cette nouvelle réglementation.

D'ailleurs, des entrevues réalisées après la mise en place de la réglementation confirment ce dernier point. Selon plusieurs producteurs, les médecins vétérinaires leur ont permis de mieux comprendre la réglementation. L'un d'eux a expliqué : « Au début, on ne savait pas vraiment dans quoi on s'embarquait. C'est quand le



Faites confiance en la seule machine conçue pour fournir les résultats que vous méritez. Les produits CLAAS forment un mélange technique d'efficacité, de précision, de commodité et de fiabilité, dans un ensemble complet. Ils ne sont pas destinés à tout le monde, mais plutôt à ceux qui savent calculer et gèrent leur exploitation pour améliorer leur bilan au bout du compte. Ceux qui ont un plan bien précis.

Examinez CLAAS de plus près, pour ses excellentes solutions qui pourront améliorer vos résultats financiers. Visitez claas.com.

Machinerie J.N.G. Thériault
Amqui 418 629-2521

Service Agro Mécanique
Saint-Clément 418 963-2177

Service Agro Mécanique
Saint-Pascal 418 492-5855

Bossé et Frère
Montmagny 418 248-0955

Garage Oscar Brochu
La Guadeloupe 418 459-6405

L'Excellence Agricole de Coaticook Excelko
Lennoxville 819 849-0739

Entreprises Rosaire Raymond
Mont-Laurier 819 623-1458

Maltais Ouellet
Saint-Bruno (Lac-Saint-Jean)
418 668-5254

Champoux Machineries
Warwick 819 358-2217





Un extrait de la bande dessinée *Les aventures ExtraANTIBIOrdinaires* accessible en ligne à oplait.org/bdoplait.

à cette conscientisation et à la mise en place de la réglementation, certains animaux qui recevaient des traitements sans justificatifs appropriés (les fameux « au cas où ») n'en reçoivent probablement plus aujourd'hui. Finalement, plusieurs antibiotiques (certains traitements utilisés pour la mammites clinique ou les vaches tartries, les tétracyclines injectables...) n'étaient pas disponibles sur des périodes plus ou moins prolongées auprès des fournisseurs de médicaments vétérinaires, ce qui peut expliquer l'absence de changement dans l'utilisation des antibiotiques d'autres catégories.

Une première étude de Maud de Lagarde de la Faculté de médecine vétérinaire permet déjà de constater une diminution de la résistance aux antibiotiques dans les fermes laitières. On peut donc dire qu'à cet égard les efforts des producteurs ont porté fruit. Aussi, ces résultats montrent que les médecins vétérinaires et les producteurs peuvent évoluer très rapidement et modifier leurs pratiques pour réduire l'utilisation des antibiotiques de certaines catégories d'importance en santé humaine. Cependant, les effets sur la santé animale et sur la santé économique et psychologique des producteurs doivent encore être évalués. Afin de mieux comprendre et évaluer les coûts-bénéfices de ce type de restriction en production animale, nous allons étudier ces éléments dans les prochains mois. ■

DairySolutions®

Engagé envers la profitabilité de votre entreprise

Économiques

Évaluation des multiples facteurs qui affectent le profit

Opérationnelles

Systèmes d'alimentation
Gestion du temps

Alimentaires

Rations
Ingrédients

217450